

Conditions & Règlement Grand jeu des Vitrites de Noël 2018

2 chances de gagner !

COMMENT JOUER ?

Du 1^{er} au 24 décembre 2018 inclus

- 1. Estimez et tentez de remporter le contenu de la Vitrine de Noël de votre choix**
 - ⇒ Retirez votre bulletin de participation auprès d'une enseigne participante (liste détaillée sur www.enseignesturdoller.com)
 - ⇒ Rendez-vous devant la vitrine exposée dans chaque cœur de ville à Burnhaupt le Haut (16 rue Principale), Cernay (4 rue Poincaré), Masevaux (11 rue Foch), Saint Amarin (63 rue de Gaulle) et Thann (49 rue de la 1^{ère} Armée) pour en estimez le montant
 - ⇒ Estimez la valeur de la vitrine de votre choix
 - ⇒ Remplissez le bulletin de participation
- 2. Estimez la valeur de la Super Vitrine et tentez de gagner 3000€ de Chèques Cadeaux**
 - ⇒ Sur le même principe, estimez le total des valeurs des 5 Vitrites de Noël
 - ⇒ Complétez la deuxième partie du bulletin de participation en indiquant le montant total des valeurs des 5 vitrines estimées
 - ⇒ Déposez votre bulletin dûment complété dans une urne chez l'une des enseignes participantes

COMMENT GAGNER ?

- 1. Le contenu de la Vitrine de Noël de votre choix**
Soit 5 gagnants au total
 - ⇒ L'estimation la plus proche, sans la dépasser, de la valeur de chaque vitrine remporte le contenu de la vitrine estimée
 - ⇒ En cas d'ex-aequo, un tirage au sort désignera le gagnant
- 2. Des Chèques Cadeaux**
Soit 10 gagnants au total
 - ⇒ Les 10 estimations les plus proches (sans en dépasser la valeur) se partageront 3000€ de Chèques Cadeaux offerts par les Enseignes Thur Doller, d'une valeur faciale de 50€, les chèques cadeaux seront à dépenser auprès des enseignes ayant participé à la composition de l'ensemble des 5 Vitrites. (Lot 1 : Chèques Cadeaux valeur 1000€, Lot 2 : Chèques Cadeaux valeur 400€, Et lots 3 à 10 : Chèques Cadeaux valeur 200€)
 - ⇒ En cas d'ex-aequo, un tirage au sort désignera les gagnants

La remise des prix de la Super Vitrine se tiendra en présence d'élus locaux courant janvier 2019, les membres des différents comités des 5 associations locales et leur famille s'interdisent toute participation.

Ils nous soutiennent :



LES ENSEIGNES THUR DOLLER

L'Embarcadère | 5 rue Gutenberg | 68800 VIEUX THANN

Siret : 827 574 468 00019 - Association de droit local inscrite au tribunal de Thann Vol.47 Folio 45

contact@lesenseignesturdoller.com - www.enseignesturdoller.com